

Rapport d'activité

2021



**VILLENEUVOIS
À VÉLO**



Le mot du président

Treize ans après la dissolution de l'association *Roue libre*, Villeneuve-sur-Lot connaît une nouvelle association de défense et de promotion du vélo au quotidien, en le doux nom de **Villeneuvois à vélo**. Cette association est le fruit de dizaines d'heures de travail, débutées il y a deux ans, pour faire revenir au premier plan la bicyclette dans la sphère politique et médiatique, comme moyen de locomotion de tous les jours.

Il faut dire que le vélo est dans l'ère du temps. Après avoir été chassé de nos villes au milieu du siècle dernier par l'automobile, le revoilà en trombe, reprenant sa place dans nos villes et dans nos campagnes, à la faveur du changement climatique, des réflexions post-pandémie, ou simplement du développement d'une mobilité plus douce, plus en prise avec nos territoires.

Seulement, le vélo ne gagnera le cœur des citoyens que si sa pratique est sûre. D'après une étude de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, 60 % des Français feraient

du vélo si leur territoire était doté d'infrastructures sécurisées. Le potentiel est là, il ne reste qu'à le développer.

C'est dans ce contexte de forte attente des citoyens que s'inscrit la fondation de l'association Villeneuvois à vélo, afin d'inciter et d'accompagner le développement du vélo dans nos vallées. Notre territoire part presque d'une page blanche en termes d'infrastructures cyclables : cela doit être vu comme une chance, afin de développer des aménagements qui soient dès le début à la hauteur de nos ambitions. Le plan vélo récemment voté a pour objectif de passer de 1 à 10 % de déplacements faits en vélo. C'est un objectif ambitieux, qui nous oblige, collectivement, à développer vite le « système vélo » : infrastructures, ateliers de réparation, vélo-école, animations... Sur tous ces points, l'association sera présente, pour que partout, le vélo puisse être une véritable solution de mobilité au quotidien.

Longue vie au vélo en Villeneuvois !

— **Adrien Chaud**, président.

Le Conseil d'Administration

L'Assemblée générale constitutive du 17 septembre 2021 a élu quatre personnes à la tête du premier conseil d'administration de l'association. Ce Conseil d'Administration restreint a permis d'avancer vite et efficacement, mais la diversification des profils sera importante à chercher en 2022.

Adrien Chaud, président ;
Francis Cazeils, vice-président ;
Gaston Bosc, secrétaire ;
Claude Guérin, trésorier.



© Guillaume Béars, DDM



5 RÉUNIONS
du CA

L'association en chiffres

33 ADHÉRENTS
au 1er janvier 2022

4 ARTICLES
dans la presse



62 RÉPONSES
au Baromètre
des villes cyclables

17/09
DATE DE
FONDATION

50 PARTICIPANTS
à la balade Illuminons la ville



Qu'a fait Villeneuvois à vélo ?

17/09 Assemblée générale constituante

09/10 Participation à la journée Sécurité routière de Villeneuve-sur-Lot

09/10 CA

13/10 Réunion avec la CAGV de retours sur le plan vélo

04/11 Réunion avec Mme Prellon, Maire de Monbalen, Vice-Présidente de la CAGV en charge du développement durable et de la transition écologique, M. Ballouhey, responsable transports, M. Martin, responsable développement économique et durable de la CAGV.

06/11 CA

09/11 Déclaration à la Préfecture

16/11 Déclaration au Journal Officiel

18/11 Villeneuve-sur-Lot qualifiée au Baromètre des villes cyclables

20/11 Visite technique avec la CAGV sur l'avenue d'Agen

29/11 Concertation plan de circulation et stationnement Villeneuve-sur-Lot

04/12 CA de préparation de la balade nocturne

06/12 Réunion avec Mme Sy, responsable du campus connecté de Villeneuve-sur-Lot

07/12 Réunion avec M. Seuve, Maire de Bias

09/12 Présence au vote du plan vélo par la CAGV

20/12 CA

22/12 Événement « Illuminons la ville » : balade cycliste nocturne organisée par Villeneuvois à vélo

27/12 Réunion avec M. Pudal, Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot

28/12 CA





Plaidoyer et réunions

Dès la création de l'association, nous avons été sollicités pour avis sur le plan vélo réalisé par l'urbaniste bordelais Hans Kremers, dans le cadre de l'appel à projets « Vélo et territoires ».

Nos remarques ont été en partie entendues et ont conduit à des modifications substantielles du schéma directeur cyclable, qui a été voté en Conseil communautaire le 09 décembre 2021.

Dès la constitution de l'association, nous avons sollicité les Maires des 19 communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, pour échanger sur le sujet vélo dans leur commune. Nous avons notamment rencontré en 2021 les Maires du Lédats, de Bias, de Pujols, de Sainte-Livrade-sur-Lot, et avons échangé avec ceux de Monbalen et de Casseneuil. Cette première approche a déjà permis de lancer plusieurs dossiers, comme celui de la liaison entre Pujols-bas et Pujols-haut.

Une première balade technique a eu lieu avec M. Ballouhey, responsable transports à la CAGV, sur l'épineux sujet de l'avenue du Maréchal Leclerc et d'Agen. Des travaux d'enfouissement des réseaux sont prévus au premier semestre 2022, et ils peuvent permettre la réalisation d'un aménagement cyclable expérimental sur cet axe majeur de Villeneuve-sur-Lot, avec un potentiel cyclable très important en liant le centre-ville à la zone industrielle, aux lycées et au complexe sportif de la Myre Mory.

Parallèlement, l'association était représentée à diverses réunions de concertation organisée avec la Mairie de Villeneuve-sur-Lot, sur le plan de circulation et de stationnement, ou dans le cadre du Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE) entre quatre intercommunalités.

Participation aux événements

Villeneuvois à vélo était représenté à la journée de prévention à la sécurité routière, organisée à Villeneuve-sur-Lot début octobre, avec de nombreuses autres associations poursuivant le même objectif. Cela a permis de la faire connaître et d'échanger avec des habitants sur les problématiques de sécurité routière, notamment chez les enfants.

Baromètre des villes cyclables

Durant l'automne, les associations Vélocité en Agenais, Villeneuvois à vélo et La Recyclerie du Marmandais se sont mobilisées pour faire qualifier leurs villes respectives dans le Baromètre des villes cyclables.

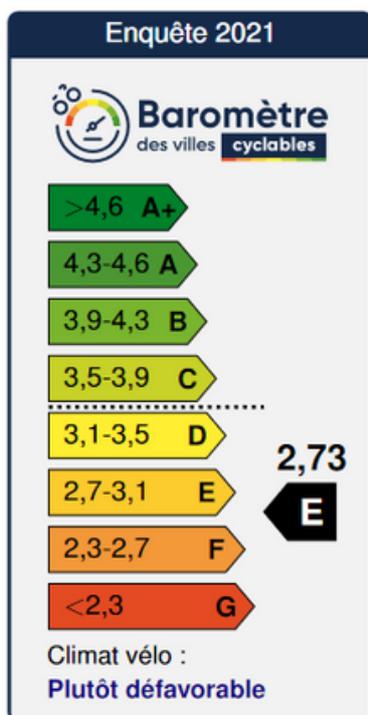
Porté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette, le **Baromètre des villes cyclables** est une enquête citoyenne bisannuelle pour demander aux cyclistes « **est-il facile de faire du vélo dans votre ville ?** ». Chacun était invité, entre septembre et novembre, à répondre à cette enquête d'une trentaine de questions, par rapport à la place du vélo dans sa commune. Les réponses sont amalgamées afin de produire des statistiques précises et, pour les communes avec au moins 50 réponses, un classement de la ville par rapport aux communes de même strate.

Avec plus de **275 000 réponses** et **1 625 communes** classées, la troisième édition du Baromètre des villes cyclables a été un large succès, confirmant sa place de plus grande enquête citoyenne sur le vélo du monde.

En Lot-et-Garonne, la mobilisation des associations comme Villeneuvois à vélo a permis de qualifier les communes d'Agen, et pour la première fois, de Villeneuve-sur-Lot et de Marmande.

Grâce à nos distributions de flyers sur les marchés, dans les commerces, auprès des habitants, 62 réponses ont été enregistrées à Villeneuve, avec de nombreuses contributions géographiques. Ces informations (points noirs, lieux où il manque du stationnement) seront très utiles pour les services de la ville.

Analyse des résultats

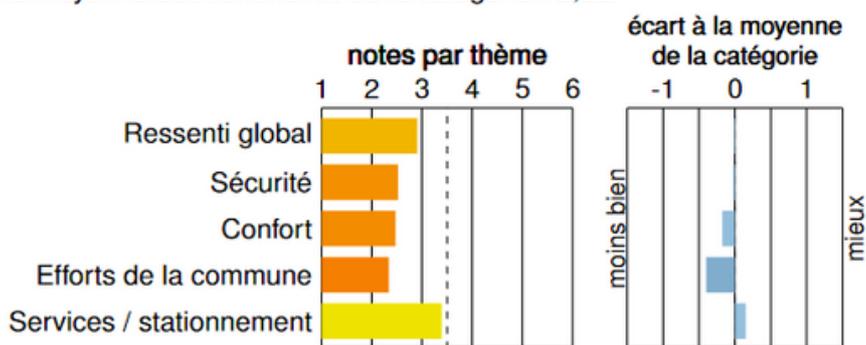


Villeneuve-sur-Lot

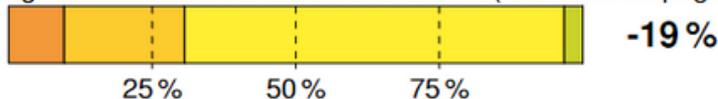
Réponses valides : 62, soit 2,8 pour 1000 habitants.

Catégorie : Villes moyennes.

Note moyenne des communes de la catégorie : 2,82.



Progression ressentie entre 2019 et 2021 (voir dernière page) :





Animations

Malgré ses quelques mois d'existence, Villeneuvois à vélo a organisé son premier événement, une balade cycliste nocturne à quelques jours de Noël, dénommée **Illuminons la ville**, le 22 décembre 2021.

L'événement consistait en une déambulation festive en vélo à l'approche de Noël, où enfants et adultes découvraient les plus belles maisons du quartier en vélo, le tout en ayant des vélos brillants de mille feux. L'objectif est double : passer un temps convivial en découvrant à vélo les illuminations de fin d'année ; et faire passer le message de voir et d'être vu l'hiver, tout en montrant qu'il y a de nombreux cyclistes à Villeneuve-sur-Lot !

Le cortège partait cette année du U Express de Pujols, pour faire le tour des maisons illuminées du bas de Pujols et du sud de Bias avant de descendre dans le centre-ville de Villeneuve en passant sur le pont des Cieutat. À l'arrivée, la pandémie nous a gâché d'un vin chaud offert par la municipalité de Villeneuve-sur-Lot, mais ce n'est que partie remise.

L'événement, après une bonne couverture presse et réseaux sociaux, et avec le club VTT de Sainte-Colombe-de-Villeneuve, a permis d'attirer **une cinquantaine** de participants, tous ravis de l'expérience.





Perspectives 2022

Après une période de rodage et les premières prises de contact, l'association va grandement se développer en 2022. Conformément au calendrier sur le long terme discuté lors de l'Assemblée Générale constituante, 2022 devrait être l'année du développement d'ateliers de réparation. Pour cela, nous avons, par l'intermédiaire de l'association VCTB, participé au budget participatif du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, pour lequel la campagne de vote débutera au printemps.

2022 sera l'année de démarrage du plan vélo de la CAGV, nouvellement voté. L'association devra être force de propositions afin d'enclencher une dynamique au sein des communes de l'Agglomération, pour qu'elles prennent en main ce plan vélo. 2022 sera notamment l'année des boulevards Georges Leygues. L'avenue du Maréchal Leclerc et d'Agen sera le fer de bataille de

l'association, étant donné le caractère stratégique de l'axe. Villeneuvois à vélo doit réussir à intégrer les boucles de discussion des projets d'aménagement dans l'Agglomération, afin que nous commençons déjà à intégrer la voix du vélo dans les projets routiers.

Surtout, 2022 sera la première année où les adhérent·e·s auront leur mot à dire dans l'association. Il faudra plus les impliquer, à travers des balades techniques, des rencontres régulières, afin que cette association soit une communauté de cyclistes et non une simple voix. La diversification du Conseil d'Administration passera par une plus grande implication des adhérents, afin que Villeneuvois à vélo soit clairement l'association des cyclistes du quotidien dans le Grand Villeneuvois.

Dans la presse

Dès sa création, Villeneuvois à vélo a été très présente dans la sphère médiatique villeneuvoise, avec pas moins de quatre articles et deux interventions radio. Une présence qui permet de faire entendre la voix des cyclistes.

- **Sud Ouest**, *Il veut fédérer et organiser la résistance du vélo en milieu urbain*, 19 septembre 2021.
- **Quidam Hebdo**, *Les cyclistes villeneuvois se structurent*, 21 octobre 2021.
- **Sud Ouest**, *Ils veulent faire briller les cyclistes, trop peu nombreux à leurs yeux*, 20 décembre 2021.
- **La Dépêche du Midi**, *L'association Villeneuvois à vélo veut en finir avec le « tout auto »*, 21 décembre 2021.
- **Radio Bastides**, *Initiatives Citoyennes - Villeneuvois à vélo*, 27 novembre 2021.
- **Radio 4**, *Journal méridional*, 16 décembre 2021.



**VILLENEUVOIS
À VÉLO**